

# LE J JOURNAL

## Bulletin municipal

Chef de publication: Martine Baudin  
Rédaction: M. Baudin, M. Perthus  
Maquette: M. Perthus  
Tirages : Procopy



Pour mieux connaître notre village...  
Découvrez sur Internet  
Le site de la commune de Berville :  
[www.berville95.fr/](http://www.berville95.fr/)

## N° 8 - Janvier 2009

### Le mot du maire

A l'occasion de la première édition du Petit Journal de la nouvelle mandature, j'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Merci de la confiance que vous nous avez témoignée en mars dernier en élisant notre nouvelle équipe qui s'est tout de suite attelée aux dossiers les plus urgents :

L'assainissement, avec la réalisation des études à la parcelle, attendue depuis plusieurs années;  
La voirie, avec l'élaboration d'un programme de réfection de chaussées pour 2009, dont une partie importante de la rue de la Garenne, fortement dégradée;

La série d'orages du mois de mai nous a durement rappelé qu'il y a encore à faire pour la maîtrise du ruissellement et nous comptons mettre en œuvre une nouvelle tranche de travaux dès que possible.

Grâce à la communauté de communes, nous avons accès à une offre accrue de services dans le domaine de l'enfance : lieux d'accueil enfants/parents, relais d'assistantes maternelles, centres de loisirs, médiation familiale.

Citons notamment le centre de loisirs d'Ennery, qui a emménagé dans de nouveaux locaux et doublé sa capacité d'accueil. C'est le seul centre de loisirs de la région à proposer des activités régulières aux jeunes jusqu'à 18 ans.

Merci aux membres du foyer rural, du CCAS, des commissions communales d'être toujours présents pour faire vivre notre village. Plus que jamais, nous avons besoin de la participation de tous pour préserver notre qualité de vie à Berville.

Martine Baudin



### Sommaire

- P. 2** : Conseil municipal ,Travaux
- P. 3** : Budget, Urbanisme
- P. 4-P. 5** : Communauté de Communes et enfance dans la communauté
- P. 6 -7** : Vie du Village
- P. 8 - 11** : Berville Animation
- P. 11** : L'école de Berville
- P. 12** : Berville FLASH

# Composition du conseil municipal

---

Par votre vote, une nouvelle équipe a été élue le 08 mars 2008. Le Conseil Municipal a désigné:

Mme BAUDIN Martine, Maire de Berville.

Mr MASSELIN Patrick, Mme PERTHUS Messaouda, Mr LE MORVAN Joël , adjoints au Maire.  
Mme TRINQUART Marie-France, Mr SARI Jean-Michel, Mr DANEL Franck, Mr MASSOT Roland,  
Mr SEVIN Jean-Yves, Mme ROSSET Nicole, Mr MICHAUD Gilbert , conseillers municipaux.

## Travaux

---

### Maîtrise du ruissellement

Nous avons connu, en mai 2008, 4 épisodes orageux violents dont trois ont entraîné d'importants écoulements d'eaux boueuses rue d'Heurcourt.

Les aménagements réalisés sur le plateau agricole, en contenant les eaux et les limons, ont rempli leur rôle, comme le montrent les dépôts de boue sur les bandes enherbées en amont des haies. Cela reste encore, malheureusement, insuffisant.

Le bureau d'étude « le Moulin de Lucy », suite aux observations menées après les orages, a déjà fait un certain nombre de propositions. Un dossier d'études est en cours d'élaboration pour déposer une demande de subvention et programmer une nouvelle tranche de travaux. D'autre part, des travaux d'amélioration de l'évacuation des eaux, rue d'Heurcourt sont prévus pour cette année dans le cadre du programme des travaux de voirie.



### Locaux communaux

Pendant les vacances de la Toussaint, une isolation acoustique et thermique du plafond de la salle du foyer rural a été effectuée. Le niveau sonore de la salle ayant considérablement baissé, les réunions seront bien plus agréables.

### Voirie communale

Les travaux de réfection de la rue des Groues, de la rue des Jorets et une partie de la rue de la Garenne sont programmés pour cette année.

### Assainissement

Les études à la parcelle ont été réalisées, les Bervillois ont pu prendre connaissance de leur dossier et rencontrer les techniciens du bureau d'étude lors de trois permanences courant janvier. L'étude se termine par une réunion publique le 29 janvier avec présentation du rapport définitif. Il sera ensuite soumis à enquête publique en vue d'obtenir de la préfecture une Déclaration d'Intérêt Général. Cette étape est indispensable pour obtenir un subventionnement des travaux par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général.

*Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations, notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans. Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs.*

*Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie avant le 30 mars. Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.*

# Budget

---

Le budget primitif 2008 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève à :

- Fonctionnement : 313 709.02 €
- Investissement : 362 352.18 €

La stabilité des dépenses de la commune, nous permet, cette année encore, de ne pas augmenter la pression fiscale.

Les taux d'imposition des trois taxes directes sont restés les mêmes: soit 6.28 % pour la taxe d'habitation, 11.23 % pour la taxe foncière bâti, 49.54 % pour la taxe foncière non bâti.

## Urbanisme

---

Les constructions à Berville, comme ailleurs, sont réglementées par la loi.

Tous travaux (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable.

**Nous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2007, s'applique une réforme des autorisations d'urbanisme :**

Suivant les travaux envisagés, vous aurez à demander :

Un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable.

Les délais sont garantis.

La liste des pièces, devant accompagner le dossier, est fournie avec les nouveaux formulaires.

L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier.

Toutes les demandes de déclaration et de permis de construire sont affichées en mairie.

### **RAPPEL :**

**Tous travaux extérieurs nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie (Permis de construire / de démolir, Autorisation de travaux / de clôture)**

#### ♦ **Permis de construire accordés**

8, rue Tillard	28/01/2008	construction d'un garage
rue de la Garenne	14/02/2008	maison individuelle
11, rue d'Heurcourt	31/03/2008	changement destination locaux agricoles + rénovation
29, rue d'Heurcourt	16/06/2008	maison individuelle

#### ♦ **Demandes de travaux accordées**

18 rue Tillard	14/03/2008	ravalement + agrandissement garage
44, rue de la Garenne	12/03/2008	pose fenêtres de toit
119, rue d'Heurcourt	18/04/2008	construction d'une piscine
rue des Peupliers	27/03/2008	pose porte d'entrée
64 rue d'Heurcourt	28/07/2008	pose fenêtres de toit
rue des Peupliers	28/04/2008	pose fenêtre de toit

#### ♦ **Divers**

Mairie (Eglise deBerville )	19/06/2008	pose d'un panneau descriptif
Géomètres 27 rue d'Heurcourt	25/09/2008	division pour terrain à bâtir

# Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron

---

**Siège et secrétariat : mairie de Vallangoujard**

**Président : Marc GIROUD**

**Tel : 01 34 66 28 25**

Depuis sa création en 2002, la Communauté de Communes est maintenant bien engagée dans ses actions : le passage en 2007, au régime de la T.P.U (taxe professionnelle unifiée) est à présent effectif sur l'ensemble du territoire et permet le développement des projets communautaires.

En effet, l'aménagement du Parc d'Activités des Portes du Vexin est maintenant en phase opérationnelle d'installation des entreprises (100 entreprises sont déjà implantées sur le site et 55 % des terrains sont vendus) .

C'est le développement des structures destinées à l'accueil des enfants qui sera l'objectif principal avec le doublement en 2008 de la capacité du centre de loisirs d'Ennery. La création d'une crèche à Ennery est toujours à l'étude.

## Voirie communautaire

La communauté a fait procéder aux travaux suivants :

- Réfection des accotements de la rue des Gorgets .
- Bouchage des nids de poule .
- Fauchage partiel des talus afin de préserver la faune et la flore.

## Consultations de médiation familiale

**La médiation familiale est un lieu** d'écoute, d'échanges et de négociations pour aborder les conflits familiaux, lieu privilégié avec un professionnel de la médiation familiale de l'APCE (Association pour le couple et l'enfant), neutre et indépendant et qui respecte la confidentialité des entretiens.

Le premier rendez-vous est gratuit, les suivants sont définis sur la base d'un barème de participation en fonction des revenus (possibilité d'aide juridictionnelle).

**Rendez-vous au 01 30 73 17 19**

**Permanence mensuelle le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 16h à 19h**

**Au RAM : 6, rue des Sablons à Génicourt**

## Enfance dans la Communauté de Communes

---

### Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)

Tel: 01 34 42 69 29

Ces lieux permettent d'accueillir des enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, nourrice) et de favoriser des échanges. Des questions peuvent y être abordées avec les professionnels.

*-A Epiais -Rhus au foyer rural les mercredis de 9h30 à 12h*

*-A Hérouville à la maison du village les vendredis de 9h à 11h 30*

### Relais assistantes maternelles (RAM)

6, rue des Sablons - 95650 Génicourt - Tel : 01 34 42 69 29 - [ram.genicourt@orange.fr](mailto:ram.genicourt@orange.fr)

Il permet le regroupement d'assistantes maternelles accompagnées d'enfants, autour de réunions à thèmes et d'activités d'éveil pour les enfants.

Ouvert aux assistantes maternelles : le lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h30 en accueil jeux

et le vendredi de 9h à 11h pour les ateliers « éveil musical et éveil corporel ».

C'est également un lieu d'information tant pour les assistantes maternelles que pour les parents (convention collective, contrat de travail, modes de garde, éveil et développement de l'enfant...).

Permanences téléphoniques et RDV administratifs : le lundi de 14 h à 18 h,

les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16 h .

# Enfance dans la Communauté de Communes

---

## Deux centres d'accueil de loisirs « Les p'tits loups du Vexin » et « Les mômes du Sausseron »

Ces centres « d'accueil de loisirs » prennent en charge les enfants de **3 à 11 ans** les mercredis et pendant les congés scolaires de 8h à 19 h.

**Tarif des mercredis** (par jour) : 1er enfant : 16 € , 2ème enfant : 14.50 € , 3ème enfant : 13.50 €  
Demi journée : 9 €

Entre chaque période de vacances, une sortie est organisée (participation : 4€)

**Tarif des vacances** (par semaine) : 1er enfant : 60 € , 2ème enfant : 57 € , 3ème enfant : 55 €  
Demi journée : 9 €

Une sortie ou une animation est organisée par semaine de vacances (participation : 4€)

L'accueil est de 8h à 19h. Le repas du midi et le goûter sont compris dans les tarifs.

Les dépenses des familles en accueil de loisirs sont déductibles des impôts jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

**« LES P'TITS LOUPS DU VEXIN »**  
à Labbeville  
Ecole de Labbeville

**Email : lesptitsloupsduvexin@orange.fr**  
**Tél : 01 30 34 79 07**  
**Cotisation annuelle : 23 €**

**« LES MOMES DU SAUSSERON »**  
à Nesles la Vallée  
Ecole de Nesles

**Tél : 06 79 98 02 71**  
**Cotisation annuelle : 20€**

## Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery (AOJE)

**Tel : 01 30 38 11 84    Email : aoje@free.fr**

**Adhésion familiale annuelle: 25 €**

Le centre accueille les enfants et les jeunes de **6 à 18 ans**. Ce centre est flambant neuf avec 9 salles dont une grande salle de 200 m<sup>2</sup>, une salle informatique, une bibliothèque..., 2 espaces extérieurs avec trampoline, tables de ping-pong, baby foots. La proximité du stade d'Ennery en permet l'utilisation pour la pratique du football, du basket-ball, de la pétanque ou de l'athlétisme.

- ◆ **Centre de loisirs 6 -12 ans** : Mercredis et vacances scolaires de 8h à 18h30,  
4 € h demi-journée + 4,5 € le repas.
- ◆ **Pôle ados 12 – 18 ans** : En semaine de 16h30 à 19h30  
Les mercredis, les samedis et pendant les congés scolaires de 14h à 19h  
Avec proposition de plusieurs mini séjours par an.
- ◆ **Initiation aux rollers** : Vendredis de 17h à 18h pour les débutants  
et de 18h à 19h pour les confirmés. 15 € l'année.
- ◆ **Initiation au trampoline** : Mercredis de 10h à 12h. 30 € l'année.
- ◆ **Football en salle** : Vendredi de 19h à 20h pour les 13 – 15 ans,  
et de 20h à 22h pour les 15 - 25 ans. 15 € l'année.
- ◆ **Camp de neige** : Vacances de février pour les 7 – 16 ans . 495 € la semaine.
- ◆ **Colonie de vacances** : En Savoie au mois de juillet pour les 7 –16 ans.
- ◆ **Rassemblement le samedi** : De 14h à 17h pour les 7 –16 ans : chants, jeux, sorties, spectacles.

# Vie du Village

## LE 11 NOVEMBRE

La cérémonie marquant la commémoration du 11 Novembre 1918 correspond cette année au 90ème anniversaire du cessez-le-feu qui mettait fin aux combats meurtriers de la première guerre mondiale.

Les membres du Conseil et quelques Bervillois ont rendu hommage aux enfants de Berville morts au champ d'honneur devant le monument aux morts .

Une pensée pour Lazare Boticelli, dernier « poilu » décédé en 2008.

## Mot d'humeur

De nombreux déchets sont régulièrement « déposés » de manière sauvage aux abords de notre village.

**Nous rappelons que le détenteur ou le producteur de déchets est responsable de leur devenir** selon le code de l'environnement (Art.L541-2) :

« *toute personne qui produit ou détient des déchets [...] est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions [prévues], dans les conditions propres à éviter [les] effets [néfastes]* ».

Ainsi **ces déchets ne doivent pas être abandonnés** (dans le milieu naturel ou ailleurs ) et font l'objet de collectes sélectives.

Cela s'applique également aux déchets verts avec lesquels il faut soit faire du compost (excellent fertilisant pour le jardin) soit les amener en déchetterie.

Nous espérons faire prendre conscience aux responsables de ces décharges sauvages de leur **responsabilité légale, écologique et civile.**

## Bibliothèque

Nos trois bénévoles assurent une permanence

**le mercredi de 16h à 19 h.**

*N'hésitez pas à venir emprunter des livres et des C.D (C'est gratuit).*

Ils sont à votre disposition pour réserver livres et CD répertoriés sur le site internet de la Bibliothèque Départementale de Pontoise ([www.cg95.fr/biblio/bdvo](http://www.cg95.fr/biblio/bdvo)).

## Ecole de musique

**L'école intercommunale de musique du Vexin** organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes.

Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...)

*Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels du fait que notre commune adhère au Syndicat Intercommunal de Musique.*

## Recensement

Voici quelques chiffres résultant du dernier recensement (2007) :

**La population** a diminué de 5.7 % depuis le recensement de 1999. Berville regroupe 345 habitants.

**La répartition selon l'âge** : 27 % de la population a de 0 à 19 ans, 23 % a de 20 à 39 ans, 36 % a de 40 à 59 ans et 14 % a 60 ans et plus.

**L'état matrimonial** des plus de 15 ans: 51.8 % des Bervillois sont mariés, 37.6 % célibataires, 5.5 % veufs et 5.1 % divorcés.

**Le nombre de foyers** est de 125 et le nombre moyen de personnes par foyer est de 2.7.

**Le logement** : Il s'agit à 92.6 % de résidences principales .

La commune compte 4 logements de plus qu'en 1999 (soit une augmentation de 3.1 %).

Les ménages sont à 84 % propriétaires de leur résidence (taux inchangé par rapport à 1999).

Le nombre moyen de pièces par maison est de 5.1.

L'ancienneté d'emménagement dans la résidence principale est de 10 ans et plus pour 59.2 % des foyers, de 5 à 9 ans pour 16 % et de moins de 5 ans pour 24.8 % des cas et l'ancienneté moyenne d'emménagement est de 15 années.

# Vie du Village

## Réhabilitation de la *Sente du Bois des Jonquières*



Dans le cadre d'une action de sensibilisation à la protection de la nature, un groupe d'employés d'un établissement bancaire parisien est venu le 17 octobre 2008 rétablir l'accès à la sente dite « du bois des Jonquières » jusqu'aux restes de l'ancien lavoir.

Cette action a été menée en partenariat avec le Parc naturel régional du Vexin (PNR) et l'association de réinsertion Vie Vert. Heureusement, ce fut une belle journée d'automne fraîche mais ensoleillée. Après une dure journée de débroussaillage, l'équipe s'est proménée dans le village dont elle a apprécié le charme : de la source de la Soissonne à la cascade, du lavoir des Jorets à l'église.

*N'hésitez pas emprunter les sentiers bervilleois.*

## Noël à Berville



*Le Père Noël a, de nouveau, gâté les **petits Bervilleois**.*

*Après une séance de cinéma où les plus jeunes ont assisté à la projection de « Madagascar 2 » et les plus grands à « Le jour où la terre s'arrêta », un goûter a été offert aux enfants dans la salle du foyer rural.*

*Le Père Noël, au mieux de sa forme, leur a ensuite distribué des friandises.*

*Les **anciens** n'ont pas été oubliés grâce à la visite de Messieurs Wallard et Ancel qui leur ont apporté un colis très gourmand.*

*Nous invitons les Bervilleois âgés de plus de 65 ans à se faire connaître en mairie pour bénéficier de cette agréable attention.*

# Berville Animation

L'Assemblée Générale du Foyer se tiendra le samedi 07 février 2009 pour procéder au renouvellement de la moitié du conseil d'administration.

N'hésitez pas à rejoindre le Foyer Rural.

**Les nouveaux membres seront les bienvenus.**

**Le Foyer prévoit la fête de la Saint Jean le 20 juin**

**et le concert de la Saint Denis le 03 octobre.**

**Une randonnée avec pique nique sera à prévoir au printemps.**

## « COURIR A BERVILLE »

Depuis quelques mois, deux bervillois ont initié une nouvelle activité sportive, accessible à tous, dans le cadre du Foyer rural :

**« course à pied et en VTT » .**

Déjà huit Bervillois forment un groupe convivial qui se rejoint le dimanche matin à 10 h 30 pour courir dans la bonne humeur.

Si l'aventure vous tente, contactez :

**Philippe MENGUY au 06 75 29 53 36**

**ou**

**José LOPES au 06 62 56 54 43.**

Voici **NEUF BONNES RAISONS** qui pourraient vous convaincre de les rejoindre :

**Les bienfaits de la course à pied sont:**

La diminution du stress,

La stimulation des défenses immunitaires ,

Meilleure qualité du sommeil,

L'utilisation des « mauvaises graisses »,

L'amélioration du transit intestinal,

L'amélioration des capacités respiratoires et cardio-vasculaires,

L'amélioration des performances intellectuelles,

L'augmentation du capital osseux,

Et enfin, l'augmentation de la libido.

## *Activités du foyer rural*

*Gym douce*

le lundi de 9h20 à 10h20,

*Gym tonique*

le mercredi de 19h à 20h

*Peinture et dessin*

le mercredi de 9h30 à 12h30

*Club informatique*

sessions de 4 séances de 2 heures

**À réserver auprès de Patrick Masselin**

**Au 01 34 66 20 24**

*Bibliothèque*

Le mercredi de 16 h à 19 h

## **AMATEUR DE TAROT**

Un couple de Bervillois, amateur de tarot, souhaiterait la création d'un **club tarot**.

Pour cela, nous aurions besoin d'autres participants.

Si vous aussi êtes tentés par cette activité,

Merci de contacter

**Mme PERTHUS au 01 34 66 22 92**

## **« Chemin Faisant »**

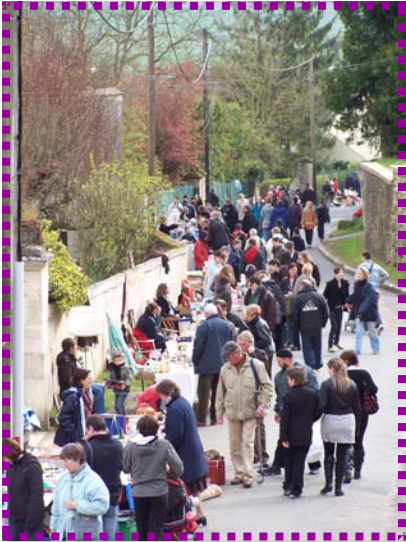
Des animateurs du Foyer Rural du Bellay-en-Vexin organisent des randonnées pédestres les mardis et samedis après midi dans la région du Vexin.

Pour tout renseignement: 01 34 67 45 29

(Fédération départementale des Foyers Ruraux)



# Berville Animation



## La Brocante



Une journée relativement clémente a permis aux Bervillois de vider leurs greniers.

La bonne humeur était au rendez vous.

Pour permettre aux Bervillois de remplir à nouveau leurs greniers, nous programmons les brocantes les **années bissextiles**.

**LA PROCHAINE BROCANTE AURA LIEU EN 2012.**

## La Saint Jean fête la musique



Cette année, la fête de la Saint Jean concordait avec la fête de la musique.

La soirée était animée par

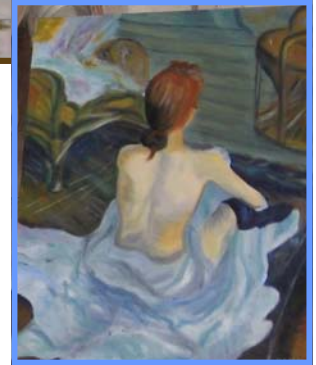
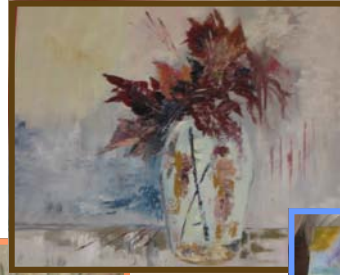
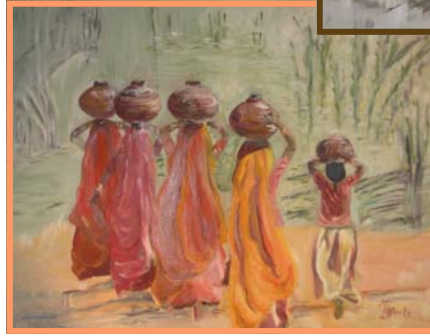
« **Mémoires retrouvées** »,

un duo de musiciens-chanteurs, qui nous ont fait fredonner et danser sur des airs rétros et plus récents. Après un succulent méchoui de bœuf accompagné de salades variées (faites par l'équipe du Foyer Rural) et quelques pas de danse, la retraite aux flambeaux (tant attendue par les plus jeunes) nous a emmené assister au traditionnel et splendide feu d'artifice.

Le bal s'est prolongé tard dans la nuit, illuminé par les flammes du feu de la Saint Jean.

# Berville Animation

## *Journées du patrimoine*



Les journées du patrimoine sont pour nous l'occasion d'exposer, au sein de notre église, le talent des artistes Bervillois.

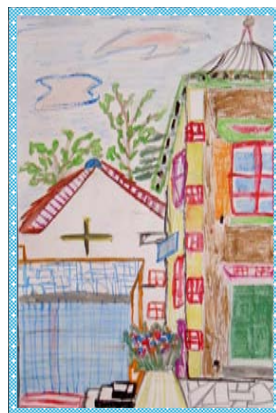
Une fois encore, ils nous ont permis d'admirer de très beaux tableaux reflétant des sources d'inspiration variées et permettant aux visiteurs un voyage pictural.

Les enfants de l'atelier de peinture ont encore beaucoup appris sous la direction de leur professeur, Mme Anne Di Crescenzo-Dangremont : ils ont travaillé à la manière de Jackson Pollock avec un plaisir sincère, effectué des reproductions des œuvres de Picasso, de Bottero, réalisé des sculptures en argile....

**Le nombre d'élèves étant insuffisant depuis plusieurs années, nous avons, à regret, supprimé le cours d'arts plastiques enfants à la rentrée. Toutefois, nous restons disposés à rouvrir ce cours si les demandes d'inscriptions le permettent.**



*Notre mairie reproduite aux crayons aquarellés avec un regard très coloré..*



*La chèvre de Picasso.*

# Berville Animation

## Concert de la Saint Denis *Alte Voce* Chants et Polyphonies Corses



Le traditionnel concert de la Saint Denis a encore connu un vif succès.

Jean Mattei et le groupe « *Alte Voce* » ont donné un concert de près de 3 heures !!!

Déjà connus des Bervillois, car ils étaient venus il y a 4 ans, ils ont à nouveau apporté un peu de l'âme corse dans notre village.

A leur répertoire, ce soir là : la tradition polyphonique et religieuse corse, mais aussi, des textes et poèmes mis en

musique largement renouvelés (et rassemblés dans leur dernier album « *di sale e di zuccheru* », « de sel et de sucre »).

Leur message est toujours aussi universel et humaniste mêlant la paix, la fraternité, le respect,...

La grande qualité de la musique (guitare, mandoline) et des textes traduits et commentés par Jean Mattei ont fait de ce concert une très belle soirée musicale suivie du pot de l'amitié dans la salle du foyer rural.

*Le groupe est resté le dimanche pour animer, par des polyphonies religieuses, la messe de la Saint Denis.*



## L'école de Berville



*L'école de Berville accueille depuis la rentrée, la moitié des CE1, les CE2, les CM1 et les CM2 soit 42 élèves.*

*En juin, l'école de Berville s'est consacrée à la préparation d'une représentation théâtrale regroupant 4 petites pièces: **Kiritimati, l'Anniversaire de Sardinette, Le Dragon à 3 têtes et Sacré Valentin.***

*Les enfants nous ont dévoilé leurs talents d'artistes en herbe grâce à une mise en scène soignée et pleine d'humour, dans un décor adapté à chaque pièce.*

*Avant les vacances de Noël, les enfants de l'école de Berville sont allés lire des contes aux classes de maternelle et de CP d'Haravillers. Des moments magiques...*

### **Rappel:**

**Une convention entre notre commune et l'association « Les Lutins du Vexin » permet l'accueil de nos enfants dans les structures de la commune d'Haravillers dans la limite des places disponibles :**

Crèche, Garderie périscolaire, Centre de loisirs (Enfants 3 à 12 ans mercredi et vacances scolaires)  
9, rue de la mairie 95640 Haravillers Tel : 01 34 67 53 60

# Berville Flash

## Bienvenue à ...

*Ugo Folet né le 17 janvier 2008*

*Lukas Masl né le 12 février 2008*

*Lara et Julie Donovan né le 28 février 2008*

*Pauline Hardy née le 31 mars 2008*

*Thibault Delacourt né le 9 septembre 2008*

## Rappels

### Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions, de plus créant de l'humidité elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

### Feux

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

**Arrêté préfectoral du 29 août 1979**

### Chasse

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

**Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983**

### Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le **jeudi matin** Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir. Elles doivent être bien fermées car il est souvent constaté que les sacs de détritiques sont éventrés par les animaux errants.

### Tri sélectif

Bac jaune et bleu : **lundi matin**

Bac vert : **jeudi matin**

Donne adorable bébé chat femelle avec son panier et sa litière

Tél : 06 16 40 47 38

## Horaires d'ouverture de la mairie

**Lundi: 10h -12h 16h – 18h Jeudi: 16h - 18h**

**Chaque 1er samedi du mois : 9h - 12h**

En période de congés, des modifications peuvent être apportées, consultez les panneaux d'affichage.

## Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

**Semaine: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h 30**

**Samedi : de 9h à 13h et de 16h à 19h**

**Dimanche et les jours fériés : de 16h à 19h**

## Neige et verglas ..

En cas de verglas ponctuel, des bacs à sel sont à votre disposition pour saler la portion de chaussée glissante.

Le stock de sel est disponible pour réapprovisionnement dans le local face à l'église (clé en mairie).

En cas de verglas important, le salage est assuré par les employés communaux d'Arronville.

## Visite de l'église

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

## Cartes postales de Berville

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque, au prix de 1 €, chacune en couleurs et à prix coûtant.

## Déchetterie de Marines :

**Horaires d'hiver : du 1er octobre au 30 mars**

Lundi: 14h-17h Mercredi: 14h-17h

Samedi: 9h-12h et 14h-18h Dimanche : 9h-12h

**Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre**

Lundi : 9h-12h et 14h-19h Mercredi : 14h-19h

Samedi : 9h-12h et 14h-19h Dimanche : 9h-12h

Pour éviter des dépôts trop volumineux, possibilité de louer une benne.

## Récupération des encombrants :

Le SMIRTOM organise trois collectes des encombrants :

**Mardi 17 mars 2009**

**Mercredi 17 juin 2009**

**Mardi 27 octobre 2009**

Le volume, limité à 1 m<sup>3</sup> par habitation, doit être sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passage des encombrants doivent être rentrés.

## Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier, produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,

objets dont les mesures excèdent 1 .75 x 1 .50 x 0 .50 ,

déchets verts, souches d'arbres,

machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...

Les déchets d'équipements électriques et électroniques devront impérativement être déposés en déchetterie.

**Photocopie en mairie : 0, 20 €**